

## TERMES DE REFERENCE

---

AO nr :XXXX

### Projet Autisme

## Réalisation d'un spot de sensibilisation sur l'inclusion scolaire des enfants avec TSA en Tunisie

### 1. CONTEXTE

#### La question de l'autisme en Tunisie

En Tunisie, les troubles du spectre autistique (TSA) sont classés dans la catégorie du handicap mental, ce qui explique l'absence de données spécifiques sur ce groupe. Le diagnostic intervient généralement entre 3 et 6 ans, souvent au moment de l'entrée à l'école. Les enfants passent alors quelques mois en milieu scolaire avant d'être déclarés non scolarisables, puis orientés vers des centres spécialisés pour personnes en situation de handicap mental, où le personnel est peu, voire pas, formé à la prise en charge spécifique des enfants autistes.

Les pédiatres, principaux professionnels compétents pour poser un diagnostic, sont rares et souvent coûteux, en particulier dans les gouvernorats du Sud. Les Unités Régionales de Réadaptation (URR), qui regroupent divers spécialistes (pédiatres, orthophonistes, ergothérapeutes, psychologues), sont théoriquement chargées de réaliser un premier bilan et d'assurer un suivi médical. Cependant, dans la pratique, ces structures manquent cruellement de ressources humaines et ne peuvent assurer un accompagnement adapté.

Selon le Ministère des Affaires Sociales (MAS), il existe 23 centres spécialisés pour l'autisme répartis dans 10 gouvernorats, accueillant 1 293 enfants. Ces chiffres proviennent des rapports transmis par les structures régionales du MAS. Néanmoins, la majorité des enfants autistes ne sont pas pris en charge dans ces centres, mais plutôt dans des établissements spécialisés dans le handicap mental, tels que ceux gérés par l'association UTAIM. À l'échelle nationale, on dénombre environ 300 centres spécialisés.

Les acteurs sociaux et médicaux pourraient jouer un rôle clé dans l'accompagnement et l'inclusion scolaire et sociale des enfants avec TSA, mais ils manquent de formation et de ressources sur les approches multidisciplinaires adaptées. Par ailleurs, les familles sont très peu orientées ou soutenues, alors même que les TSA entraînent des difficultés majeures au quotidien (crises, troubles du langage, troubles sensoriels ou du sommeil, etc.), qui s'intensifient souvent à l'adolescence. Cette situation pèse lourdement sur les aidants, notamment les mères, et peut profondément affecter l'équilibre familial.

## Le projet Autisme mis en œuvre par Handicap International

Depuis février 2023, Handicap International, avec le soutien de la coopération monégasque, a lancé la deuxième phase du projet « Pour une prise en charge et inclusion des enfants avec TSA » (2023-2025) qui se veut assurer la consolidation des résultats obtenus durant sa première phase (de 2021 à 2023) dont notamment le développement d'une coordination entre les différents acteurs tunisiens impliqués dans la prise en charge pluridisciplinaire, le développement de la formation sur l'autisme pour les professionnels et la sensibilisation à l'échelle nationale sur l'autisme.

Les structures associatives et institutionnelles impliquées dans le projet ont exprimé la nécessité de poursuivre les efforts engagés et travailler davantage sur les facteurs d'inclusion des enfants ayant des TSA, tels que le renforcement de capacités des acteurs de la deuxième ligne, le développement des approches adaptées, l'amélioration des conditions d'inclusion en milieu scolaire ordinaire, l'ouverture sur d'autres expériences internationales ainsi que l'accompagnement adéquat des parents.

Cette seconde phase du projet vise, de manière générale, à favoriser l'inclusion sociale et à améliorer la qualité de vie des enfants ayant des troubles du spectre autistique (TSA), en mettant en œuvre une intervention adaptée, efficace et de qualité (Objectif Général).

Pour atteindre cet objectif, le projet s'articule autour de trois axes spécifiques :

- Objectif Spécifique 1** : Renforcer le dispositif de prise en charge multisectorielle des enfants avec TSA par les acteurs de deuxième ligne à l'échelle régionale et locale. Ce dispositif, déjà soutenu lors de la première phase du projet, continue d'être consolidé afin de promouvoir une prise en charge concertée, coordonnée et adaptée.  
→ *Résultat attendu* : Un système de prise en charge multisectorielle renforcé dans les régions ciblées.
- Objectif Spécifique 2** : Promouvoir l'inclusion des enfants avec TSA dans le système éducatif ordinaire. Le projet agit dans les zones pilotes du Grand Tunis, de Médenine et de Tozeur pour favoriser l'intégration scolaire des enfants autistes.  
→ *Résultat attendu* : Une meilleure intégration des enfants avec TSA dans les établissements éducatifs ordinaires dans les zones ciblées.
- Objectif Spécifique 3** : Contribuer à l'opérationnalisation de la stratégie nationale sur l'autisme. Cela passe notamment par le renforcement du réseau de professionnels et de structures impliqués dans l'orientation et la prise en charge des enfants avec TSA, y compris les associations de parents. Ce réseau joue un rôle clé dans l'adaptation de la stratégie nationale aux réalités du terrain.

→ *Résultat attendu* : Un réseau renforcé et mobilisé pour mettre en œuvre efficacement la stratégie nationale.

Le projet est mis en œuvre en étroite collaboration avec le ministère des Affaires sociales, le ministère de l'Éducation, le ministère de la Santé, ainsi qu'avec les associations Le Défi à Tozeur et Amal à Médenine.

## 2. DESCRIPTION DE LA PRESTATION ATTENDUE

Dans le cadre de sa mission en Tunisie, Humanity & Inclusion (HI) souhaite recruter une agence de communication pour produire un spot audiovisuel de sensibilisation, dans le cadre de la Phase 2 du projet Autisme Tunisie. Ce spot visera à promouvoir une image positive de l'inclusion scolaire des enfants ayant des troubles du spectre autistique (TSA) et à en valoriser les bénéfices pour les enfants, leurs familles et les structures éducatives.

L'objectif est à la fois de sensibiliser le grand public, de mobiliser les parties prenantes et de renforcer la visibilité du projet auprès des institutions et des professionnels. Le prestataire sélectionné devra produire un spot accessible, informatif et engageant, et en assurer la diffusion sur les réseaux sociaux de HI.

## 3. OBJECTIFS DE LA MISSION

### a) Objectif Général

Produire un spot audiovisuel professionnel et percutant, d'une durée de 45 à 60 secondes, destiné à être diffusé à la télévision et sur les réseaux sociaux. Ce spot a pour objectif de changer le regard du public sur l'inclusion scolaire des enfants avec TSA et d'inciter les décideurs à renforcer le dispositif inclusif en Tunisie.

### b) Objectif spécifique

Sensibiliser le grand public à l'importance de l'inclusion scolaire pour les enfants avec TSA ;

## 4. RESULTAT ATTENDUS

Un spot de sensibilisation de qualité, et accessible, est réalisé, validé et diffusable sur les réseaux sociaux.

## 5. PUBLIC CIBLES

Le projet cible un éventail de publics aux profils variés et complémentaires, chacun jouant un rôle déterminant dans la sensibilisation et l'amélioration du système éducatif en Tunisie.

**Le grand public tunisien** dont les enfants constitue la première cible, dans une logique de mobilisation citoyenne autour des enjeux liés à l'éducation inclusive.

Une attention particulière est portée **aux parents d'enfants âgés de 6 à 12 ans**, considérés comme des acteurs clés du développement scolaire et personnel de leurs enfants.

**Les professionnels de l'éducation** (enseignants, directions d'établissements et encadrants pédagogiques) forment un autre groupe clé, en raison de leur implication directe dans l'accompagnement et la transmission des apprentissages.

Enfin, **les décideurs politiques** et **acteurs institutionnels** sont également ciblés, afin de favoriser l'adoption et la mise en œuvre de politiques publiques adaptées, durables et inclusives, et en phase avec les dynamiques de réforme et d'innovation du secteur éducatif.

## 6. METHODOLOGIE DE LA MISSION

- **Phase 1 : Conception**
  - Briefing avec l'équipe projet autisme pour cadrer le message ;
  - Revue du storyboard proposé par la boîte ;
  - Revue du storyboard ajusté avec des personnes ressources et l'équipe technique de HI ;
  - Validation d'un scénario préliminaire ;
  
- **Phase 2 : Production**
  - Production d'un spot final de 45 à 60 secondes, en version haute qualité ;
  - Intégration des adaptations (voix-off, sous-titres, contrastes, etc.).
  - 10 photographies issues du tournage (pour les outils de communication HI).
  
- **Phase 3 : Validation et finalisation**
  - Ajustements et mise en forme adaptés (web, TV, réseaux sociaux)
  - Soumission des produits finaux

La diffusion et la mise en ligne des contenus sont incluses dans les présents termes de référence.

La production devra respecter les normes de qualité visuelle et sonore généralement exigées pour les contenus institutionnels diffusés publiquement.

**Langue** : la vidéo sera réalisée en dialecte tunisien.

**Sous-titrage** : Tous les épisodes devront être sous-titrés en français.

**Habillage visuel et identité graphique** : l'habillage vidéo doit être en cohérence avec l'identité visuelle du projet Autisme et des partenaires institutionnels impliqués (logos, couleurs, typographie).

**Archivage et transfert des livrables** : Tous les fichiers finaux devront être remis en format exploitable (.mp4 pour la vidéo, .mp3 pour l'audio) ainsi qu'en format brut (rushs et fichiers de montage), pour archivage, réutilisation ou réédition ultérieure. Le transfert se fera via une plateforme sécurisée (WeTransfer, Google Drive, ou autre selon accord).

## 7. LIVRABLES

1 storyboard/scénario préliminaire validé

1 spot final de 45 à 60 secondes, en version haute qualité ;

10 photographies issues du tournage (pour les outils de communication HI).

## 8. PROFIL DU CONSULTANT

- Expérience minimum de 3ans en production audiovisuelle (scénarisation, tournage, montage, postproduction) ;
- Maîtrise des formats et codes de communication sur les réseaux sociaux.
- Capacité à produire des contenus accessibles et inclusifs : sous-titrage, audiodescription, langage clair, représentation inclusive.
- Compétences en communication inclusive (accessibilité numérique, adaptation multi-handicaps) ;
- Une expérience dans la production de vidéos institutionnelles est un plus ;
- Bonne compréhension des troubles du spectre de l'autisme et des enjeux liés à l'inclusion scolaire est un atout ;

## 9. DUREE ET LIEU D'EXECUTION

La mission devra être réalisé sur une durée qui ne dépasse pas les 2 mois répartis entre les phases suivantes :

Période (Semaine)	Phase	Activités clés	Livrables intermédiaires
S1	Cadrage	- Briefing initial - Analyse des besoins - Revue documentaire	Note de cadrage validée
S2- S3	Conception	- Revue du storyboard avec le projet, le comité de pilotage et les personnes ressources + TUM/OpM - Rédaction du script	Script approuvé
S4-S6	Production	- spot de sensibilisation - Intégration accessibilité - Voix-off/sous-titres	Version beta de la vidéo
S7-S8	Tests	-Projection tests - Collecte retours des personnes ressources + Comité de pilotage+ TUM/OpM - Ajustements	Rapport de tests
S9-S10	Finalisation	- Incorporation modifications - Rendus finaux	Vidéo finale
S11	Clôture	- Validation ministérielle - Livraison officielle	Vidéo finale dans les différents formats Version allégée

- Date indicative de démarrage : Juillet
- Date indicative de fin de la mission : Novembre
- Lieu(x) d'exécution : Grand Tunis

## 10.COMPOSITION, SOUMISSION ET EVALUATION DES OFFRES

### 6.1 Composition des offres

L'offre sera composée de 3 dossiers de soumission :

Un dossier technique incluant :

- Note méthodologique décrivant l'approche, le déroulement proposé, les moyens techniques et humains mobilisés.
- Exemples de réalisations similaires (liens vidéo/audio).
- CV des membres clés de l'équipe.
- Planning prévisionnel de production.

### Un dossier financier incluant :

Une offre financière détaillée en HT et en TTC en TND.

### Un dossier administratif incluant :

- RNE/Patente pour les entreprises de consultances ou La preuve de la légalité de son activité sur la base du cadre légal de son pays d'enregistrement
- Copie de la carte d'autoentrepreneur pour les soumissionnaires indépendants
- Une photocopie de la pièce d'identité ou passeport pour le représentant légal et le directeur artistique ou équivalent

## 6.2 Soumission des offres

Les documents relatifs à l'appel d'offres et toute correspondance échangée entre le soumissionnaire et HI doivent être écrits en français.

Le dossier doit être envoyé par mail à l'adresse suivante [appel-offres@tunisie.hi.org](mailto:appel-offres@tunisie.hi.org) ou déposé dans une enveloppe scellée au siège de HI en Tunisie sis au 10 rue du Brésil 1002 Tunis Tunisie, au plus tard le 22/06/2025, avec la mention « Spot de sensibilisation Autisme » en objet d'e-mail ou sur l'enveloppe.

## 6.3 Evaluation des offres

Les propositions techniques seront analysées sur la base des critères suivants :

Critères d'évaluation	Points
<b>Qualité de la méthodologie :</b> Étapes claires, participation des bénéficiaires, Créativité du concept	<b>25</b>
<b>Accessibilité :</b> Approche inclusive, solutions d'accessibilité proposées. . <i>Expertise dans le domaine de l'autisme.</i>	<b>15</b>
<b>Pertinence de l'expérience :</b> Réalizations et production de supports audiovisuels à visée éducative ou sociale.	<b>20</b>
<b>Références et recommandations :</b> Partenaires et / ou projets similaires	<b>10</b>
<b>Budget et rentabilité :</b> Délais et cohérence rapport à l'offre méthodologique et technique	<b>30</b>
<b>TOTAL</b>	<b>100</b>

### Revue de l'offre financière :

Seules les propositions financières correspondant aux propositions techniques recevant une note supérieure à 60 points, seront évaluées.

Critères	Coefficient
Cohérence du nombre de jours de production proposé par rapport au plan de travail	1
Pertinence du coût homme/jour (ou coût équipe) au regard des standards du marché	1
Nécessité et pertinence des coûts annexes (déplacements, location de matériel, postproduction, etc.)	1
Réalisme des coûts unitaires proposés pour chaque livrable (épisode vidéo, extrait court, version audio, etc.)	1
<b>Notation totale maximum</b>	<b>20</b>

La sélection sera opérée dans un délai de 4 semaines suivant réception des offres. Les soumissionnaires seront informés des résultats de la sélection par voie électronique.

La proposition doit être en adéquation avec les normes professionnelles et les critères internationaux. La ou les propositions présentant un score technique supérieur au niveau minimum requis pourront faire l'objet d'échanges entre le commanditaire et le soumissionnaire en vue d'améliorer la qualité de la méthodologie proposée. Ces échanges pourront se dérouler avant la décision finale d'attribution.

## 11.BUDGET

Le budget réservé pour la réalisation de cette activité : 8000 euros

Le budget inclut tous les frais (déplacements, droits, taxes, postproduction, musique libre de droits, etc.).

### Annexes

#### A. Conditions particulières